



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/207

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2017. Approbation.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L2241-1 du Code général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les communes est soumis à délibération et annexé au compte administratif.

Ce bilan annuel des acquisitions/cessions a donc pour objet de donner un état de la réalité physique des opérations foncières réalisées au cours d'une année. Il est accompagné de tableaux récapitulatifs détaillés joints en annexe.

ACQUISITIONS FONCIERES

Les acquisitions immobilières à titre onéreux effectuées par la Ville de Bordeaux en 2017 représentent un montant total de **12 005 306,74 euros TTC**, frais annexes compris (pour mémoire, ce montant s'élevait à 1 254 448,18 euros TTC en 2016). Parmi lesquelles l'acquisition d'un terrain situé 108 quai de Brazza pour un montant de 7 200 000 euros TTC (projet Brazza).

CESSIONS FONCIERES

Pour l'exercice 2017, du point de vue des cessions réalisées figurant au compte 775 "produits de cessions d'immobilisations" et au compte 7788 "autres produits exceptionnels", les titres de recettes émis représentent un montant total de **2 709 459 euros TTC**, contre 1 059 345 euros TTC en 2016.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil Municipal

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1 ;

ENTENDU le rapport de présentation ;

CONSIDERANT qu'il importe, conformément aux dispositions susvisées de délibérer au Conseil Municipal sur le bilan annuel de l'action foncière ainsi que sur le tableau des cessions foncières.

DECIDE

Article unique : d'approuver le bilan annuel de l'action foncière ainsi que les tableaux annexés retraçant l'activité de l'année 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

ACQUISITIONS ANNEE 2017
(sommes ordonnancées du 01/01/2017 au 31/12/2017)

N° DOSSIER	ADRESSE DU BIEN ACQUIS	MONTANT ORDONNANCE TTC
2017B00213	64 BOULEVARD PIERRE 1ER - GROUPE SCOLAIRE TIVOLI	4 452 588,00 €
2017F00003	108 QUAI DE BRAZZA	7 200 000,00 €
2017F00002	3-5 RUE FRANCOIS DAUNES / 71 RUE DE DOUMERC	99,00 €
		243 540,00 €
		144,00 €
2015F00029	PARC BÛLHER	34 023,74 €
2016F00016	ZAC BERGES DU LAC - GINKO	12,00 €
2017B00076	10/12 RUE ROLLAND	74 900,00 €
	TOTAL	12 005 306,74 €

CESSIONS ANNEE 2017
(sommes ordonnancées du 01/01/2017 au 31/12/2017)

N° DOSSIER	ADRESSE DU BIEN CEDE	IDENTITE DU CESSIONNAIRE	MONTANT ORDONNANCE TTC
17C0002 - DP*	RUE FREDERIC BENTAYOUX	SCCV ADAGIO	411 159,00 €
17C0003	474 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	SCCV LES HANGARS DE CAUDERAN	1 550 000,00 €
17C0017 - DP*	26 RUE ARAGO	PARTICULIER	36 600,00 €
18C0001 - DP*	COURS JOURNU AUBER	SOCIETE FONCIERE IMMOBILIERE ET DE LOCATION (SOFILO)	6 700,00 €
18C0002	85 QUAI DE BRAZZA	PARTICULIER	1 142,00 €
			23 858,00 €
18C0008	DOMAINE LE LORET - CENON	VILLE DE CENON	680 000,00 €
TOTAL			2 709 459,00 €

* Bien issu du Domaine Public désaffecté et déclassé afin d'être cédé à titre onéreux